

13.02.2017

Kit Components

Product code	Description
1956210R	Antiepileptics by HPLC, Reagent Kit
Components:	
1956201	Antiepileptics by HPLC, REAG 1
1956202	Antiepileptics by HPLC, REAG 2
1955897	Antiepileptics by HPLC, INT STND
1955906	Antiepileptics by HPLC, MP 1



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision: 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- Identificateur de produit
- Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1
- · Code du produit: 1956201
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL

Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

75-05-8 acétonitrile

🇆 Flam. Liq. 2, H225; 🗘 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS02

GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétonitrile

(suite page 2)

50-100%



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Cyanure d'hydrogène (HCN)

Monoxyde de carbone (CO)

Oxyde d'azote (NOx)

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 3)



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 2)

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)





Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 3)

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

• Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	-45,7 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébulli	tion: 81 °C
Point d'éclair	2 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	524 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges
	explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	3 Vol %
Supérieure:	17 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C:	97 hPa
Densité à 20 °C:	0,78 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.

page 3)



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 4)

· Viscosité:

Dynamique:Non déterminé.
Cinématique:
Non déterminé.

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux:

Acide cyanhydrique (ou acide prussique) Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz nitreux

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)





Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 5)

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN1648
Désignation officielle de transport de l'ONU ADR IMDG, IATA	1648 ACÉTONITRILE solution ACETONITRILE solution
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Indice Kemler: No EMS: Stowage Category Stowage Code	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D B SW2 Clear of living quarters.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 50 ml
Catégorie de transport Code de restriction en tunnels	2 D/E
IMDG Limited quantities (LQ) Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1648 ACÉTONITRILE SOLUTION, 3, II



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 6)

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétonitrile
- · Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- · **VOC (CE)** 0,00 %
- · **VOCV (CH)** 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

D-80939 Munich

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164

(suite page 8)



Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 18 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 1

(suite de la page 7)

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

сн –



Page: 1/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 9 Révision : 10.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 2

· Code du produit: 1956202

· Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro

· Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com Numéro d'appel d'urgence: GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux: néant
- · Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation Le produit n'est pas classifié selon le Système Général Harmonisé (GHS).

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant

4 Premiers secours

- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 9 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 2

(suite de la page 1)

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 3)



Page: 3/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 9 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 2

(suite de la page 2)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Indications aénévales	
Indications générales Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	4
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	θ $^{\circ}C$
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébull	lition: 100 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	1 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible

10 Stabilité et réactivité

· Viscosité:

Dynamique: Cinématique:

· Autres informations

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Non déterminé.

Non déterminé.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

- CH



Page : 4/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 9 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 2

(suite de la page 3)

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

· Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Désignation officielle de transport de l'ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non

(suite page 5)



Page : 5/5

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 9 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, REAG 2

(suite de la page 4)

- · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com · Acronymes et abréviations:

Acronymes et abreviations.

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH ·



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision: 04.01.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND
- · Code du produit: 1955897
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL

Tel: +41-61-717-95-55 *Fax:* +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

75-05-8 acétonitrile

♠ Flam. Liq. 2, H225; ♠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS02

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétonitrile

(suite page 2)

50-100%



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision: 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)



Page : 3/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision : 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 2)

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs (suite page 4)





Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision: 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 3)

substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- · Temps de pénétration du matériau des gants
- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

T. 1: 1:	
Indications générales Aspect:	
Aspeci. Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	-45,7 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébull	lition: 81 °C
Point d'éclair	2 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	524 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	3 Vol %
Supérieure:	17 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C:	97 hPa
Densité à 20 °C:	$0,79 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.

(suite page 5)



Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision : 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 4)

· Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Irritant

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN1648

(suite page 6)





Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision : 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 5) · Désignation officielle de transport de l'ONU 1648 ACÉTONITRILE solution ACETONITRILE solution · IMDG, IATA · Classe(s) de danger pour le transport · ADR, IMDG, IATA · Classe 3 Liquides inflammables. · Étiquette · Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA II· Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables. · Indice Kemler: 33 · No EMS: F-E,S-D· Stowage Category В SW2 Clear of living quarters. · Stowage Code · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable. · Indications complémentaires de transport: $\cdot ADR$ 1L· Quantités limitées (LQ) Code: E2 · Quantités exceptées (EQ) Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml· Catégorie de transport 2 D/E· Code de restriction en tunnels \cdot IMDG · Limited quantities (LQ) 1LCode: E2 · Excepted quantities (EQ) Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml UN 1648 ACÉTONITRILE SOLUTION, 3, II · "Règlement type" de l'ONU:

15 Informations relatives à la réglementation

· Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 7)



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision : 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 6)

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétonitrile
- · Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- · **VOCV (CH)** 0,00 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 8)



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 8 Révision: 04.01.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, INT STND

(suite de la page 7)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables — Catégorie 2
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë — Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2



Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1
- · Code du produit: 1955906
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2

CH-4153 Reinach BL

Tel: +41-61-717-95-55

Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

 $support\ technique:$

E-mail: cts-ce@bio-rad.com

· Numéro d'appel d'urgence:

GBK Gefahrgut Büro GmbH Tel.: 0049(0)6123-84463

2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Compos	· Composants dangereux:		
67-56-1	méthanol	25-50%	
	Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370		
75-05-8	acétonitrile	10-25%	
	Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319		

[·] Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 1 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger







GHS02 GHS07

07 GHS0

· Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)



Page : 2/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

(suite de la page 1)

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthanol

acétonitrile

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

4 Premiers secours

· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne retirer la protection respiratoire qu'après avoir retiré les vêtements contaminés.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

(suite de la page 2)

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Stockage:

- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:







Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

(suite de la page 3)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

· Taux d'évaporation:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Propriétés physiques et chimiques	
Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
· Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20°C:	4
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébull	ition: 64 °C
Point d'éclair	<21 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	455 °C
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	3,0 Vol %
Supérieure:	44,0 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C:	128 hPa
Densité à 20 °C:	0,93 g/cm³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

Non déterminé.

(suite page 5)



Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

	(suite de la page
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: **Toxique**

12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)





Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

(suite de la page 5)

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Numéro ONU ADR, IMDG, IATA	UN1992
Désignation officielle de transport de l'ONU ADR IMDG, IATA	1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (MÉTHANOL, ACÉTONITRILE) FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (METHANO ACETONITRILE)
Classe(s) de danger pour le transport	<i>'</i>
ADR	
Classe Étiquette	3 Liquides inflammables. 3+6.1
Class Label	3 Liquides inflammables. 3/6.1
IATA Class Label	3 Liquides inflammables. 3 (6.1)
Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisate Indice Kemler: No EMS: Stowage Category Stowage Code	eur Attention: Liquides inflammables. 336 F-E,S-D B SW2 Clear of living quarters.

(suite page 7)



Page : 7/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision : 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

	(suite de la page
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	1L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E2
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
<i>IMDG</i>	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E2
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
	Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1992 LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, N.S.A. (MÉTHANOL, ACÉTONITRILE), 3 (6.1), II

15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger







GHS02

GHS07

GH

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

méthanol

acétonitrile

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I méthanol

(suite page 8)



Page : 8/8

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 3 Révision: 13.02.2017

Nom du produit: Antiepileptics by HPLC, MP 1

(suite de la page 7)

· Catégorie SEVESO

H3 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT) – EXPOSITION UNIQUE P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- · VOCV (CH) 29,05 %

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

· Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

· Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1

CH ·